

U D S I S
Union départementale scolaire et d'intérêt social
des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations
séance du 9 février 2016

L'an deux mille seize et le 9 février, à 10 heures, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à THUIR, sous la présidence de Jean ROQUE, Président de l'U.D.S.I.S..

N° délibération : 09/02/16-01	objet : Représentation de la commune de Saint Cyprien au sein de l'UDSIS.
---	---

Présents :

représentants des conseillers généraux :

Jean ROQUE, Marie Pierre SADOURNY.

représentants de l'assemblée syndicale :

Corinne GAILLOT, Raymond LEMORT, Etienne MASO, Jean-Louis ALBITRE, Michel KLUSKA, Mireille REBECQ, Jacqueline ALBAFOUILLE, Katell MATET.

Absents :

représentants des conseillers généraux :

Hermeline MALHERBE, Edith PUGNET, René OLIVE, Martine ROLLAND ayant donné procuration à Jean ROQUE, Michel MOLY ayant donné procuration à Marie Pierre SADOURNY, Françoise FITER, Marina PARRA-JOLY, Jean-Louis CHAMBON.

représentants de l'assemblée syndicale :

Alain GOT, Georges GRAU, Christophe PAYROU, Sylvie TORRES, Pierre AYLAGAS, Henri GEORGES, Yves BARNIOL, Loïc GARRIDO, Charles CHIVILO ayant donné procuration à Jacqueline ALBAFOUILLE.

Le Président,

Donne lecture de la délibération de la commune de Saint Cyprien réunie en conseil municipal le 1^{er} décembre 2015 relative à une modification de sa représentation au sein de l'UDSIS:

Loïc GARRIDO en remplacement de Thierry DEL POSO.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président de l'U.D.S.I.S.,

Jean ROQUE



